

**VILLE DE COURRIERES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 27 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 27 mars à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 21 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et publié sur le site de la commune.

**Etaient présents** : C. PILCH, B. MONTURY, F. THIBERVILLE, P. FROGET, D. JARRY, F. THERET, D. BLOCQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, A. LE ROUX, D. DROISSART, Patrick ROUSSEAU, E. HAURIEZ, D.IANONNE, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, R. BARRE, A.C LELEU, M.OULD RABAH, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, M. PRODEO, E. LE TORIELLEC, Patricia ROUSSEAU, J.M LHERNOULD, G.PAILLART.

**Etaient absents excusés et avaient donné procuration** : O.VERGNAUD, E. LAMBERT, P. PICHONNIER

**Etait absent excusé** : P. COGET.

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33

E. LE TORIELLEC a été élue secrétaire de séance.

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (23/15) :**

Monsieur Christophe PILCH, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal réuni sous la présidence Monsieur Bernard MONTURY, Premier Adjoint, informe l'assemblée que suite au vote par chapitre du compte administratif 2022, il y a lieu d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2022 pour le budget principal et les budgets annexes qui peuvent se résumer ainsi :

1- Budget Principal :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 533 269,64 €	447 912,68 €		447 912,68 €	1 533 269,64 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	14 627 570,52 €	14 390 287,17 €	1 990 222,12 €	2 056 565,70 €	16 617 792,64 €	16 446 852,87 €
Totaux	14 627 570,52 €	15 923 556,81 €	2 438 134,80 €	2 056 565,70 €	17 065 705,32 €	17 980 122,51 €
Résultat de clôture	0,00 €	1 295 986,29 €	381 569,10 €	0,00 €	0,00 €	914 417,19 €

2 - Budget annexe lotissement rue Raoul Briquet :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés				14 838,35 €	0,00 €	14 838,35 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,42 €	67,93 €	0,00 €	0,00 €	0,42 €	67,93 €
Totaux	0,42 €	67,93 €	0,00 €	14 838,35 €	0,42 €	14 906,28 €
Résultat de clôture	0,00 €	67,51 €	0,00 €	14 838,35 €	0,00 €	14 905,86 €

3 - Pour le Budget annexe lotissement Petits lots sud :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés			191 792,14 €		191 792,14 €	0,00 €
Part affectée à					0,00 €	0,00 €

l'investissement						
Opérations de l'exercice	234 484,31 €	234 484,31 €	234 484,31 €	191 792,14 €	468 968,62 €	426 276,45 €
Totaux	234 484,31 €	234 484,31 €	426 276,45 €	191 792,14 €	660 760,76 €	426 276,45 €
Résultat de clôture	0,00 €	0,00 €	234 484,31 €	0,00 €	234 484,31 €	0,00 €

4 - Pour le Budget lotissement Louisiane :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés					0,00 €	0,00 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	23 238,43 €	0,31 €			23 238,43 €	0,31 €
Totaux	23 238,43 €	0,31 €	0,00 €	0,00 €	23 238,43 €	0,31 €
Résultat de clôture	23 238,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 238,12 €	0,00 €

5 - Pour le Budget annexe Cinéma le Travelling :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		37 166,31 €		4 496,80 €	0,00 €	41 663,11 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	113 540,31 €	82 537,87 €	1 133,54 €	3 964,75 €	114 673,85 €	86 502,62 €
Totaux	113 540,31 €	119 704,18 €	1 133,54 €	8 461,55 €	114 673,85 €	128 165,73 €
Résultat de clôture	0,00 €	6 163,87 €	0,00 €	7 328,01 €	0,00 €	13 491,88 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bernard MONTURY, Premier Adjoint,

ADOpte les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes du lotissement rue Raoul Briquet, du lotissement Petits lots sud, lotissement Louisiane et du cinéma Le Travelling,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Christophe PILCH.

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.